

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	Tarifs 2019	Tarifs 2020	Propositions 2021
Occupation temporaire du domaine public communal pour permis de stationner (bennes, échafaudages, palissades, etc.)			
⇒ frais administratifs fixes	15,00 €	15,00 €	15,00 €
⇒ par jour/m2, les 30 premiers jours	0,30 €	0,30 €	0,30 €
⇒ par jour/m2, à partir du 2e mois	0,60 €	0,60 €	0,60 €
⇒ frais forfaitaires pour occupation non autorisée	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Occupation temporaire du domaine public communal pour terrasses et animations payantes			
● Emplacement à la journée			
⇒ jusqu'à 5 m2		5,10 €	5,10 €
⇒ entre 5 m2 et 100 m2		50,00 €	50,00 €
⇒ entre 100 m2 et 1000 m2		100,00 €	100,00 €
⇒ plus de 1000 m2		150,00 €	150,00 €
● Trimestre			
⇒ le m2/trimestre		13,50 €	13,50 €
● A l'année			
⇒ le m2/an		42,00 €	42,00 €
Marché			
● Emplacement sur le marché (par 2,5 ml)			
⇒ à la journée (horaires du marché)	2,60 €	2,60 €	2,60 €
● Emplacement sur le marché (par 5 ml)			
⇒ à la journée (horaires du marché)	5,10 €	5,10 €	5,10 €
⇒ abonnement trimestriel	41,00 €	41,00 €	41,00 €
● Branchement électrique sur le marché			
⇒ à la journée (horaires du marché)	5,10 €	5,10 €	5,10 €
⇒ abonnement trimestriel	41,00 €	41,00 €	41,00 €
● Branchement électrique sur marchés nocturnes organisés par la municipalité			
⇒ à la journée (horaires du marché)	5,10 €	5,10 €	5,10 €
⇒ abonnement trimestriel	41,00 €	41,00 €	41,00 €
● Emplacement sur marchés nocturnes organisés par la municipalité			
⇒ emplacement < 5 ml	12,50 €	12,50 €	12,50 €
⇒ emplacement entre 5 et 8 ml	18,50 €	18,50 €	18,50 €
⇒ emplacement > 8 ml	24,50 €	24,50 €	24,50 €
● Occupation du domaine public par les cirques (de 10 à 40 tickets)	Prix du ticket/ml	5,10 €	5,10 €
● Occupation du domaine public par le manège à Guidel Plages	Forfait/an	1 800,00 €	1 800,00 €